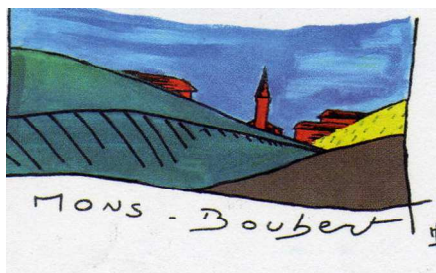


BULLETIN MUNICIPAL



ANNÉE 2013



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

2013 sera l'année de la continuité dans le développement de notre Commune.

Après les travaux de voirie de la Rue de Bas nous allons louer les six logements locatifs Rue de la Mairie : des familles, des enfants, de la vie pour notre village...

Nous allons aussi continuer la rénovation de notre belle église.

2013 sera également l'année de départ en retraite de notre garde champêtre Jean-Marie TESTU; après 32 ans de service, il va

connaître le repos et va s'occuper de sa petite famille. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Nous envisageons, dès ce printemps, la mise en conformité de notre centre de première intervention : des vestiaires hommes et femmes pour nos pompiers en espérant que ces travaux nous permettront de garder longtemps notre Centre de Première Intervention à Mons-Boubert.

Le fleurissement sera encore renforcé en 2013 avec des aménagements de jardins pédagogiques près du bassin de rétention en association avec le CAUE de la Somme.

Notre village continue donc son développement en tenant compte des contraintes financières actuelles.

Nous souhaitons garantir un cadre de vie adapté à notre temps sans que cela soit fiscalement trop pénalisant.

Une gestion financière saine de notre village est essentielle pour que nous puissions penser l'avenir sereinement.

Bien cordialement à vous.

Le Maire,
Emmanuel DELAHAYE

Sommaire :

- LE MOT DU MAIRE
- SERVICES ASSURÉS SUR LA COMMUNE
- SERVICES ASSURÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- INFORMATIONS DIVERSES
- MOTS DES ASSOCIATIONS
- ETAT CIVIL 2012

Dans ce numéro :

LE MOT DU MAIRE	1
MAIRIE BIBLIOTHEQUE	2
CYBERSITE	3
ECOLE DE MUSIQUE	
REPAS A DOMICILE	
TRANSPORT A LA DEMANDE	
LOISIRS INTERCOMMUNAUX	4
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	5
FLEURISSEMENT	
SECOURS POLULIAIRE	
PROGRAMME DES FETES 2013	5
MOTS DES ASSOCIATIONS	6 à 12
ETAT CIVIL 2012	13
UNE FÊTE À MONS-Boubert.....	14

SERVICES ASSURES SUR LA COMMUNE

MAIRIE



LES PERMANENCES SONT ASSURÉES LES :
LUNDI ET VENDREDI DE 17 H 30 À 19 H 00
MERCREDI ET SAMEDI DE 9H À 12H

COORDONNÉES :

TÉL 03.22.31.45.29 ; FAX : 03.22.31.70.38 ;

MAIL : MAIRIEDEMONSBOUBERT@WANADOO.FR ;

SITE INTERNET : WWW.MONSBOUBERT.COM

La bibliothèque,
située juste à côté
de l'école, est
**ouverte à tous,
enfants et
adultes,
gratuitement.**

BIBLIOTHEQUE

Nous accueillons les élèves de l'école tous **les mardis de 14h30 à 17h15**, ainsi que tous ceux qui souhaitent emprunter des livres (sauf pendant les vacances scolaires).

La bibliothèque compte, au total, environ 2300 ouvrages divers et variés : romans d'auteurs, romans policiers, science fiction, documentaires, guides pratiques, bandes dessinées, contes, romans jeunesse.....

Elle est alimentée par :

Les livres « permanents » (environ 1200) qui proviennent principalement de dons. Cela représente environ 700 ouvrages pour adultes et 500 pour la jeunesse.



Les autres (environ 1100) sont mis à disposition par la Bibliothèque Départementale de St-Riquier. Le Bibliobus passe trois fois dans l'année et cela permet de renouveler régulièrement les livres. Nous avons la possibilité de demander des titres ou des thèmes que nos lecteurs souhaiteraient emprunter, dans la mesure des disponibilités.

ALLOCATION SCOLAIRE

La Communauté de Communes octroie une prime aux jeunes de plus de 16 ans fréquentant un lycée et étant demi-pensionnaires.

La commune versera une aide de 76 € aux élèves poursuivant leurs études après le bac et aux jeunes devant payer des frais de transport scolaire (car ils ne sont scolarisés ni à Abbeville, ni à Friville).

Cette allocation sera versée sur présentation d'un certificat de scolarité, de factures de frais de transport ou d'une attestation sur l'honneur et d'un relevé d'identité bancaire à déposer en Mairie pour le 30 Mai 2013.

SERVICES ASSURES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

CYBERSITE :

Le Mardi : (Semaines impaires) 17h00 - 18h30

à l'Ecole primaire
Rue Delattre
80210 Mons-Boubert

Pour tout renseignement M
Sébastien Pruvost

s.pruvost@cc-baiedesommesud.fr

ECOLE DE MUSIQUE :

Les inscriptions de l'école de musique intercommunale ont lieu au siège de la Communauté de Communes.

Les cours de formation musicale sont proposés en individuel : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet, trombone, basse, clairon, tambour, percussion, batterie, guitare, violon et le chant.

Les cours de formation instrumentale sont proposés en groupe et par niveau.

Tarifs

- 40 € pour la formation musicale
- 40 € pour la formation instrumentale



REPAS à DOMICILE

Repas en liaison froide

Tarif

Préparation de plats à faire réchauffer . liaison froide : 6,27 €

Trois livraisons par semaine :

lundi : repas des , mardi et mercredi

mercredi : repas des jeudi et vendredi

vendredi : repas des samedi, dimanche et lundi

PRÉPARATION
DES REPAS PAR
L'HOPITAL DE
SAINT VALERY
SUR SOMME

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le service fonctionne selon le calendrier suivant :

1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois : trajet vers Abbeville

Lundi matin : trajet vers **Friville-Escarbotin** depuis Estrébœuf, Pendé, Lanchères et Cayeux-sur-Mer

Lundi après-midi : trajet vers **Friville-Escarbotin** depuis Mons-Boubert, Franleu, Saigneville, Bois-mont et Saint-Valéry-sur-Somme

Mardi matin : trajet vers **Cayeux-sur-Mer** (jour de marché)

Mardi après-midi : trajet vers **Saint-Valéry-sur-Somme** depuis Mons-Boubert, Franleu, Saigneville et Boismont

Mercredi matin : trajet vers **Saint-Valéry-sur-Somme** depuis Arrest, Saint-Blimont, Vaudricourt et Brutelles

Vendredi matin : trajet vers **Friville-Escarbotin** depuis Arrest, Saint-Blimont, Vaudricourt et Brutelles

Vendredi après-midi : trajet vers **Saint-Valéry-sur-Somme** depuis Estrébœuf, Pendé, Lanchères et Cayeux-sur-Mer

Le prix est de 2 €uros le trajet aller/retour par personne, quelle que soit votre destination.

L'achat des titres de transport se fait à bord du véhicule. Le prix est identique pour un trajet simple (aller ou retour).

Pour réserver un véhicule : Par téléphone au **03 22 60 37 61** du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Appelez au plus tard la veille de votre déplacement. Par courrier électronique transportalademande@cc-baiedesommesud.fr



Le prix est de 2 €uros le trajet aller/retour par personne

SERVICES ASSURES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNEAUX :



Accueil de tous les enfants âgés de 3 à 13 ans chaque mercredi et vacances scolaires.

Accueil du Mercredi

2 sites : Cayeux-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme

Activités de 9h à 17h (accueil échelonné à partir de 8h et de 17h à 18h)

Les petites vacances

3 sites : Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery-sur-Somme et Vaudricourt

Pour tout renseignement, appeler :

La Communauté de Communes au 03 22 60 09 99

- Le coordinateur « jeunesse »,

Tony Guibout au 06 23 31 25 93

- La directrice de l'accueil de loisirs de Saint-Valery-sur-Somme,

Marianne Sueur au 06 24 69 10 28

- La directrice de l'accueil de loisirs de Cayeux-sur-Mer,

- Dominique Lecomte au 03 22 26 04 04

Les dossiers d'inscription sont à retirer dans votre mairie ou aux bureaux de la Communauté de Communes

LES TARIFS :

Vacances scolaires

QF	De 0 à 300	De 301 à 600	De 601 à 800	+ de 801
Prix à la Journée	3.80€	4.00€	4.25€	4.55€
Aide CAF*	-2.80€	-2.80€	-2.80€	0€
A la charge des familles	1€	1.20€	1.45€	4.55€

Fournir la carte de la CAF80

Famille extérieure de la communauté de communes

Tarif journée : 8€ (Déduction CAF 80 2.80€ QF<800)*

Horaires et lieux de garderies

TARIFS: La présence en garderie études 1.20€ le ticket (présence midi et/ou soir)

	Matin	Midi	Soir	Lieu
Arrest	7h30-8h45	11h45-12h30 13h15 -13h45	16h45 -18h	Ecole
Boismont-Saigneville	7h45-8h15	-	16h30-18h15	Bibliothèque
Cayeux sur mer	7h-8h20	-	16h30-18h	Ecoles maternelle et primaire
Lanchères Brutelles	6h45-8h45	-	16h30-18h	Poutricourt
Mons-Quesnoy	7h-8h25	-	17h-18h	Quesnoy
Pendé	7h-8h30	-	16h30-18h	Sallenelle
Saint-Blimont	7h-8h30	11h45-12h15 13h-13h45	16h30-18h45	Ecole maternelle
Saint Valery sur somme	7h30-8h50	-	17h18h30	Ecole maternelle et garderie
Vaudricourt	7h15-8h30	-	16h45-18h30	Ecole

Le Mercredi (journée)

QF	De 0 à 300	De 301 à 600	De 601 à 800	+ de 801
Prix à la Journée	3.80€	4.00€	4.25€	4.55€
Exterieur	7€	7.20€	7.50€	8€

Le goûter des enfants est pris en charge par la collectivité

Repas du midi 2.85€

INFORMATIONS DIVERSES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- jeudi 11 avril 2013
- jeudi 21 novembre 2013



RIEN NE SE PERD
TOUT SE
TRANSFORME

BOX TEXTILE

Un nouveau conteneur textile est mis à disposition près des conteneurs verre et plastique. Le recyclage de textile assure la quasi-totalité de la logistique de cette opération.



FLEURISSEMENT

En 2012, une deuxième fleur est venue agrémenter nos panneaux d'entrée de village. Et ce grâce à l'effort de chacun, soit par la qualité de leur fleurissement, de leur goût à entretenir et valoriser leur patrimoine : ce qui contribue à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Déjà une trentaine de conventions de fleurissement citoyen ont été mises en place en 2010 et 2011.

Nous pouvons encore faire mieux que cela ! C'est pourquoi, les personnes intéressées par ce type de contrat peuvent dès aujourd'hui s'inscrire en mairie. Pour cela des demi-journées d'information vous seront proposées le samedi. Si vous avez des demandes particulières merci de nous en faire part.

M et Mme PRUVOT Yvonne et Irène ont obtenu le 2ème prix au Concours Régional Maisons fleuries 6ème catégorie.

Mme MARTIN Nathalie a obtenu le 1er prix au Concours Communal Maisons fleuries catégorie « Maisons Picardes ».

Mme JOLY Jackie a obtenu le 1er prix au Concours Communal Maisons fleuries catégorie « Maisons type pavillon ».



EN 2012, UNE
DEUXIÈME FLEUR
EST VENUE
AGRÉMENTER
NOS PANNEAUX
D'ENTRÉE DE
VILLAGE

SECOURS POPULAIRE

Une antenne du Secours Populaire ouvrira le **Samedi 2 février à 9h30** à Béthencourt sur Mer. Dans un premier temps, elle ne gèrera que l'aide alimentaire.

Une permanence aura lieu le **1er et le 3ème samedi de chaque mois de 9h30 à 12h au local qui se situe rue Tournière**. Il faut se présenter avec les justificatifs de dépenses et de recettes Il faut se présenter avec des sacs pour le transport des denrées alimentaires.



RECHERCHE BENEVOLES POUR NETTOYAGE DE L'EGLISE

Notre église serait à nettoyer régulièrement intérieurement (poussière) et extérieurement (marches vertes).

Nous recherchons des habitants qui seraient favorables pour participer au nettoyage de l'église.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES



PROGRAMME DES FÊTES 2013

Samedi **23 Mars** : Repas picard des écoles à la salle polyvalente

Dimanche **21 Avril** : Randonnée et repas à la salle polyvalente par l'ASN

8 Mai : Cérémonie et repas des aînés organisé par la Commune à la salle polyvalente

Samedi **11 Mai** : Repas de l'UAE à la salle polyvalente

Dimanche **19 Mai** à 17 H 00 : Concert à l'église par l'Harmonie « Membres honoraires ».

Samedi **29 juin**, dimanche 30 juin et lundi 1^{er} juillet : Fête locale

Dimanche **30 Juin** : Concert de l'Harmonie

13 et 14 juillet : cérémonie

15 Août : 27^{ème} brocante organisée par l'UAE

Dimanche **1^{er} Septembre** : Repas du Club des aînés.

Samedi **12 Octobre** : Concert Michel Grisel par l'Harmonie avec certainement la participation de l'harmonie Ault/Woignarue.

11 Novembre : cérémonie

Samedi **23 Novembre** : Stè Cécile par l'Harmonie

...Ch'bonheur il
est din l'air, i
tchèt aussi bien
dsus l'tête d'un
pouilleux
qu'édus l'tête
d'un sage...

MOT DE L'UF ACVG

L'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'arrondissement d'Abbeville ayant son siège à la Mairie de Mons Boubert : « elle fut créée par nos 14/18 ».

Pour rappel elle fut créée dans ce village en 1981 par 13 volontaires de toutes guerres / 14/18 ; 39/45 ; Résistants-TOE-AFN.

Elle a participé aux comités d'attente avec les Libérateurs du secteur Canadiens-Polonais-Anglais, par de belles cérémonies dans ce village y compris les enfants de l'école devant l'un des plus beaux monuments des alentours.

Notre drapeau rappelle l'ensemble des guerres inscrites sur ce monument avec en plus d'autres conflits plus récents.

Il fut un temps où les plus valides disponibles occupaient le service des fêtes du village avec les sapeurs pompiers, l'âge et les maladies ne nous le permettent plus.

Aujourd'hui avec les diminutions d'effectifs, notre association dans un but du maintien de l'histoire Mémoire, organise dans les alentours du canton renforçant les cérémonies avec l'accord des Maires et adhérents insistant sur la disponibilité d'un maintien du drapeau dans chaque village rappelant ainsi les tragédies du passé, qui nous permet encore d'avoir plus de trente Compagnons hommes ou veuves.

Où dire nous avons des droits, sans unions que serait-il si l'union faisait la force, la division la détruit.

2013 sera notre retour dans notre commune de Mons Boubert, pour la meilleure sécurité des adhérents prenant de l'âge, le repas du 11 novembre sera peut être avancée en mai ou juin un samedi cela sous réserve de la salle et de la décision de l'assemblée générale.

Afin d'éviter des déplacements l'assemblée aura lieu le même jour. Bien entendu sous réserve salle ? et informations.

Notre association ne reste pas inactive dans le silence :
- elle vient en aide aux ACVG les plus démunis : colis ou intervention diverse sur le département et au national.

- présence aux réunions avec Monsieur le Préfet, l'O-NAC, le TGI ou la Fédération Nationale qui demandent beaucoup de déplacements « y voir nos deuils » « et courrier important ».

Notre souhait étant de voir les isolés venir grossir nos rangs.

Merci à tous

PS : Cotisation annuelle 20 €

Bonne et heureuse année à toute la population.

Le Président BEAULIEU René

MOT DES ASSOCIATIONS

Message de l'Association des Anciens Combattants de Mons Boubert

8 MAI 2011

En Mai 1940, les Allemands s'installent au château de Boubert ; Le 12 Janvier 1942, deux enquêteurs prévenus par la Kommandatur locale passent leur journée à rechercher les auteurs d'un prétendu sabotage de la ligne téléphonique reliant le château à Arrest et à Saint-Valery. Dans un champ près de la rupture du fil, ils trouvent un piquet de bois terminé par un cerceau avec lequel les enfants jouent au basket .Tout de suite, ils soupçonnent des écoliers comme les auteurs du sabotage. L'interprète allemand, un nommé Arzo, prévient : « **Si on ne trouve pas les coupables, toute la commune sera punie** ». Après maintes recherches, cette première piste n'aboutit à rien. Les enquêteurs vont de maison en maison, interrogent, menacent les personnes. Mais l'enquête n'avance pas. Un rapport négatif entraînera une punition de la population masculine sous le contrôle de la gendarmerie d'Abbeville. Il faudra assurer la garde de la ligne téléphonique à partir du 27 Janvier, avec 8 hommes le jour, 16 la nuit. 168 hommes sont disponibles, des jeunes de 16ans jusqu'aux vieillards de 71 ans ! On dresse des listes, des horaires de garde. Toutes les deux heures a lieu la relève. Au cœur de la saison froide, le vent d'Est glace

les nuits, la neige tombe. Les moustaches des vétérans montant à la relève sont couvertes de glaçons. On s'organise, chaque poste a son abri de bottes de paille, parfois une cabane de berger.

Mais le travail quotidien dans les fermes réclame la présence des hommes. Les menaces de cessation de battage de l'avoine et du blé, le manque de ravitaillement aux hommes de la Kommandatur mirent fin à cette punition bête pour une simple peccadille.

Tel est brièvement un épisode de la guerre vécu ici par de courageux villageois de Mons Boubert, épisode pénible qu'ils ont subi la tête haute mais sans complaisance avec l'occupant allemand et en gardant toujours l'espoir d'une libération, celle qui a conduit à la victoire du 8 Mai 1945.

Que ce 8 Mai 2011 soit une journée du souvenir. Nous, les associations d'anciens combattants, entourés de nos jeunes écoliers avec leur directrice, commémorons dignement ce 66^e anniversaire de la victoire, et honorons tous les Morts pour la France.

Le Président Xavier MICHEL



**« SI ON NE
TROUVE PAS
LES COUPABLES,
TOUTE LA
COMMUNE
SERA PUNIE »**



Cérémonie patriotique au monument aux Morts Mons Boubert 8 Mai 2012



APRÈS LA PUNITION
COLLECTIVE INFLIGÉE
AUX HOMMES DE
NOTRE VILLAGE À
CAUSE D'UN FIL
TÉLÉPHONIQUE
COUPÉ ENTRE MONS
BOUBERT ET ARREST,
DANS LES PAYS
VOISINS, LES SUITES
SERONT PLUS
GRAVES ET MÊME
TRÈS
DOULOUREUSES

Après la punition collective infligée aux hommes de notre village à cause d'un fil téléphonique coupé entre Mons Boubert et Arrest, dans les pays voisins, les suites seront

plus graves et même très douloureuses.

A Saigneville ne dit-on pas qu'un modeste commerçant a été dénoncé, soupçonné de gaullisme. Les agents de la Gestapo l'ont surpris avec sa famille à écouter la radio anglaise. Ils pénétrèrent chez eux, enlèvent le poste et font punir le mari et la femme à des peines d'emprisonnement qu'ils supportèrent vaillamment jusqu'au bout.

A Boismont, une dénonciation plus grave amena l'arrestation d'un pur patriote Monsieur de Rainvillers connu et très estimé dans toute la région. Chacun sait que dans l'avion tombé près du canal, le pilote allié, blessé, n'aurait pas pu se sauver par ses propres moyens. Un cœur de Français, une âme secourable, ont servi la cause alliée, quel est le nom de ce grand cœur, cet homme qui a pris des risques inouïs pour sauver ce pilote anglais ? A cette époque, la consigne aurait dû être : pensons-y toujours mais n'en parlons jamais. Hélas, des bavards, des jaloux, des méchants, il en existe partout. Après une première enquête sans résultats, par fanfaron-

nade ou méchanceté, les langues se délient, on jase inconsidérément et finalement des oreilles indiscrètes écoutent aux trous de serrures, surprennent ce qu'on aurait dû cacher à tout prix. C'est ainsi qu'un brave, admiré de tous, dont la conduite a forcé le respect, a été emmené par la Gestapo vers des destinations inconnues. Que de souffrances imméritées par ce héros et les siens, accomplir son devoir pour souffrir et mourir, que le sort est aveugle et cruel ! A Monsieur de Rainvillers, rendons cet hommage dû à un grand Français qui, oublieux de lui-même et des siens, s'est sacrifié au service d'une belle et noble cause : la liberté de la France.

Tels sont des événements qui se sont passés près de chez nous et relatés par Monsieur Pierre Chocholle, l'instituteur de notre village à cette époque.

En ce jour de commémoration de la victoire du 8 mai 1945, nos pensées vont à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Xavier MICHEL Président de l'association des Anciens Combattants de Mons Boubert.

MOT DES ASSOCIATIONS

MOT DE L'HARMONIE

Petit historique de l'Harmonie de Mons Boubert

Le tout nouvel ensemble musical a vu le jour à la fin de la seconde guerre mondiale. Plus d'un demi-siècle plus tard, les musiciens sont toujours présents dans la vie communale.

La première prestation fut donnée le 11 novembre 1945. Les fondateurs sont Pierre Marcassin, Octave Petit, Marius Delahaye, Paul Roger, Marius Galmant et Jules Gosset.

Ayant fait des émules, plusieurs jeunes ont rejoint la formation. Ainsi est née la Fanfare municipale de Mons Boubert. A l'époque elle était composée de cuivres et de tambours

Son premier président était Albert Marcassin et le chef de musique Pierre Marcassin. Au fil des ans la fanfare a acquis, dans la région, une bonne renommée. Très demandée, il arrivait à l'ensemble d'effectuer de longs déplacements souvent à vélo, sac au dos pour une majorité de ses membres. En 1965, Pierre Marcassin a passé la baguette de chef à René Porquet. Puis en 1969, Pierre Marcassin était désigné président de la Fanfare municipale de Mons Boubert. En 1981 Michel GRISEL prend la direction. De ces efforts collectifs, la Fanfare est devenue Harmonie lors d'un classement en l'église de Mons Boubert, le 13 octobre 1984. En 1988 Louis François prend la présidence de l'Harmonie.

Sous l'impulsion de Michel GRISEL et Emmanuel Delahaye, une école de musique

a vu le jour dans notre village. En 1992 Stéphane Hénocque apporte son concours comme directeur artistique auprès de Michel Grisel pour donner un nouveau visage à l'Harmonie.

Puis en 1998, la communauté de Communes baie de Somme Sud a ouvert une école de musique avec des professionnels. L'Harmonie de Mons Boubert ne pouvait que souscrire à une telle initiative. En 2001 Michel Xavier succède à la présidence de Louis François. Le 19 mars 2002, l'Harmonie a été endeuillée par la disparition brutale de Michel Grisel qui la dirigeait depuis vingt ans. Il était entré à l'Harmonie en 1962. Le président, à l'époque, fortement ébranlé par ce décès souligne « Il a marqué de son empreinte notre société dans laquelle il était entré quarante ans plus tôt ». Les musiciens ont souhaité respecter la volonté de l'ancien chef d'harmonie : « continuer ! ». Emmanuel DELAHAYE prend la direction de l'Harmonie avec l'aide de Didier Padé. En 2005 Laurent Grisel succède à la présidence de Xavier Michel. En mai 2008, l'Harmonie est une nouvelle fois en deuil avec le décès de Louis François, chef de pupitre remarqué au saxo alto. Aujourd'hui l'Harmonie compte 25 musiciens de Mons Boubert et de ses environs, avec une quinzaine de sorties par an et sollicite des jeunes et moins jeunes musiciens à venir la rejoindre.

Le Président et l'ensemble des musiciens,



La première prestation fut donnée le 11 novembre 1945. Les fondateurs sont Pierre Marcassin, Octave Petit, Marius Delahaye, Paul Roger, Marius Galmant et Jules Gosset.

Les sorties à l'extérieur du village de l'Harmonie en 2013

Le 26 Mai : Concert à l'église de Saigneville

Le 2 Juin : Concert à l'église de Boismont

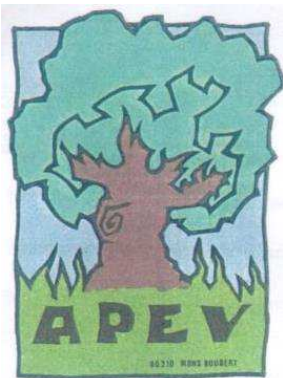
Le 16 Juin : Concert à la salle des fêtes d'Arrest

Le 21 juillet : Concert à la salle des fêtes de Valines

Le 28 Juillet : Concert à l'église de Behen

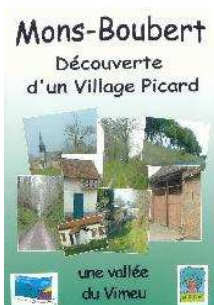
Le 25 Août : Concert lors de la brocante d'Arrest





2 rue d'Ailly –
80210 –MONS-BOUBERT
Tél. 03 22 29 85 43
Email : a pev.asso@orange.fr
Blog : <http://www.a pev.fr>

De nombreuses actions ont été réalisées en 2012



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE VIMEU

Crée en 1985 par 7 membres fondateurs, l'APEV compte aujourd'hui 120 membres. Son but initial (et toujours d'actualité) est la promotion de l'environnement.

Un bilan établi sur les 10 premières années fait état de 25 hectares de bois replantés dans un rayon de 10 km autour de Mons-Boubert, et de la création de plusieurs dizaines de km de haies. Pour obtenir ce résultat, les bénévoles de l'association arrachent chaque hiver, chez les propriétaires forestiers qui nous autorisent, les jeunes

plants et les arbres. Ils les taillent et les distribuent aux particuliers et aux collectivités qui désirent planter. Ainsi, depuis 1985, avec 252 arbres donnés la première année et jusqu'à plus de 7000 certains hivers (plus de 2000 hiver 2011-2012), l'APEV respecte son **objectif de promotion de l'environnement.**

De nombreuses actions ont été réalisées dans ce sens en 2012

Recherche et **identification de variétés anciennes de fruits**, en particulier pommes et poires.

Ecussonnage : une technique de multiplication estivale des plantes qui permet de reproduire fidèlement les caractéristiques de l'espèce. De multiples ateliers de greffage ont permis la formation de nombreux amateurs.

Convention signée avec la Communauté de Communes du Vimeu Industriel pour **la création d'un verger conservatoire** sur la zone industrielle des 3 F. La réalisation en amont d'une pépinière permet de greffer les arbres et de les élever avant implantation dans le verger conservatoire.

Convention signée avec le Muséum d'Histoire Naturelle pour **la création d'une collection de tilleuls en Baie de Somme**, pour l'environnement et la pédagogie. Les greffons sont prélevés par l'APEV sur les Tilia de différentes espèces de l'arborétum national de Chèvreloup. Le tilleul est un arbre très mellifère, et la mise en place d'un rucher favorisera la pollinisation.

Convention avec la commune de Saint-Valery pour **un projet de plantation de 165 tilleuls**, sur la voie communale de Saint-Valery à Drancourt. L'APEV est maître d'œuvre de cette opération à laquelle seront associés les enfants de la commune sous la forme d'un parrainage des tilleuls plantés.

Une **exposition « Vue sur la mer »** a rencontré un franc succès. Chaque année l'APEV réalise une exposition sur des thèmes variés liés à l'environnement et à la protection de la nature : les traditions picardes, le bois, la géologie, le vent, l'agriculture, **la mer** cette année. Depuis 2004, une exposition sur les pommes a lieu tous les 2 ans.

Un projet éducatif tout public, basé sur **la réalisation d'un herbier** : inventaire des espèces locales, réalisation d'un herbier, présentation dans le cadre scolaire et lors d'expositions.

Création de mares pour la sauvegarde des batraciens et la biodiversité aquatique.

Participation à des **colloques** dans toute la France, pour la promotion de l'environnement, organisés par le MNLE (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement), ainsi qu'aux universités d'été de ce mouvement.

MOT DES ASSOCIATIONS

Le **Crédit Agricole**, par sa commission des initiatives locales, a répondu favorablement à une demande de **subvention** présentée par l'APEV pour l'achat de matériel.

Un projet d'herbier, la création d'une pépinière et d'un verger conservatoire, la création d'une collection de tilleuls et l'ensemble des projets de notre association ont été appréciés par le Crédit Agricole et subventionnés .



EXPOSITION 2012 « Vue sur la mer »

Cette liste ne peut être exhaustive, l'activité de l'APEV étant très diversifiée dans le domaine de la promotion de l'environnement

Union des Anciens Elèves de Mons-Boubert

Notre association a été créée par des anciens élèves de Mons-Boubert, bien sûr, mais accueille également les nouveaux habitants du village, eux-mêmes devenus anciens élèves...



Sortie Mama Mia organisée par l'Union des Anciens Elèves le 16/02/2013

Envie de nous rejoindre? Alors, n'hésitez pas.

Vous pouvez contacter **Jacques ROUSSEL**, Président de l'U.A.E, au **03 22 31 44 47**

MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORT ET NATURE

Section randonnée

Une randonnée par mois est proposée aux adhérents (et sympathisants) sur des parcours et un rythme accessibles à tous et ce pour une cotisation annuelle de 5 €.

Pour l'année 2012 divers parcours ont été proposés notamment sur Boismont, Ribeaucourt, Pont-Rémy, Eaucourt, Mons-Boubert, Le Bois de Cise, Laon, Abbeville, Lanchères

L'Association Sport et Nature de Mons-Boubert poursuit cette année ses activités habituelles avec ses deux sections randonnée et course à pied.

Agenda :

- samedi 16 février : soirée années 80 à la salle polyvalente de Mons-Boubert (entrée gratuite et restauration sur place).
- dimanche 24 février : randonnée à Gamaches
- dimanche 17 mars : randonnée au Crotoy
- dimanche 21 avril : randonnée suivie d'un repas à la salle polyvalente de Mons-Boubert
- dimanche 31 mars : rencontre avec un club de tir à l'arc de Blangy/Bresle (journée randonnée/tir à l'arc).
- samedi 6 avril : cross jeunes catégories.
- dimanche 2 juin : participation à la Transbaie (organisation du ravitaillement des coureurs au Crotoy)
- dimanche 16 juin : voyage sur la journée (lieu à déterminer)
- samedi 6 juillet : randonnée gustative en nocturne.

Consultez régulièrement le site de l'ASN pour vous informer des événements en cours, des randonnées, des résultats des coureurs et pour consulter les nombreuses photos ! www.asnmonsoubert.com

Section courses à pied

Des entraînements à la course à pied pour enfants et adultes sont proposés : un entraînement pour les enfants le mercredi après-midi et deux entraînements pour les adultes en semaine et le week-end.

Les possibilités d'adhésion sont multiples et permettent de s'adapter aux souhaits et aux moyens de chacun (adhésion simple sans licence, licence UFOLEP, pass Running FFA, licence compétition FFA)

Les coureurs de l'ASN participent à de nombreuses courses dans la région et aux alentours.



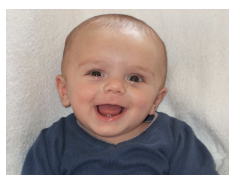
L'Association Sport et Nature de Mons-Boubert poursuit cette année ses activités habituelles avec ses deux sections randonnée et course à pied.



Rando à Mons 20-01-2013



Les jeunes de l'ASN aux Foulées de Mons 5-01-2013



Maxence



Mahé

NAISSANCES

Le 21 Mars 2012 : Maëlle TORON

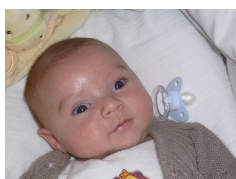
Le 14 Avril 2012 : Simon FRANCOIS

Le 6 Juin 2012 : Camille PENEL

Le 3 Octobre 2012 : Mahé VARIN

Le 1^{er} Décembre 2012 : Maxence BARBIER

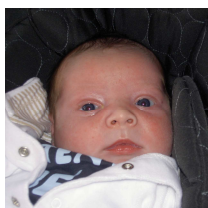
Le 16 Janvier 2013 : Louis DELATTRE



Louis



Camille



Simon



Maëlle

MARIAGES

Le 26 Mai 2012 : Aurélie FRETE et Sylvain AYROLE

Le 7 Juillet 2012 : Karine PETIT et Christophe THOREL

Le 25 Août 2012 : Céline KLEIN et Richard GILLION

Le 8 Septembre 2012 : Evelyne DUBRULLE et Michel LEBLANC

Le 22 Septembre 2012 : Hélène VUE et Mickaël VAN VOOREN

Le 29 Septembre 2012 : Sandrine FRANCOIS et Renato FRESI

DECES

Le 11 Janvier 2012 : Mme GUILBAUT Veuve RINGOT Rose

Le 29 Avril 2012 : M. DEWASME Yannick

Le 15 Juillet 2012 : M. CLEMENT Claude

Le 18 Août 2012 : M. LENGIGNON Roland

Le 04 Septembre 2012 : M. DELANNOY Julien

Le 11 Septembre 2012 : M. BERNARD Michel

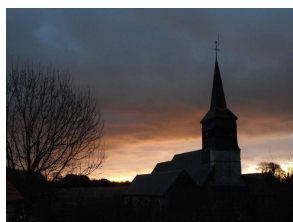
Le 21 Septembre 2012 : Mme DACHEUX Maryse

Le 18 Octobre 2012 : Mme OZENNE Veuve TESTU Lucienne

Le 4 Novembre 2012 : Mme THION épouse MASSÉ Monique

Le 24 Novembre 2012 : Mme COULOMBEL veuve FORESTIER Charlette

Le 5 Janvier 2013 : M. BERNARD Philippe



ORDRE DE MARCHÉ DE LA CAVALCADE

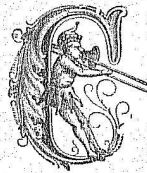
1. Eclairéur Spahis.
2. Groupe de Cavaliers « Hussards Marceau ».
3. Groupe de Cavaliers « Mousquetaires ».
4. Char de la Culture, escorté de cavaliers cultivateurs.
5. Marquis et Marquise (voiturette).
6. Père Noël et ses Pages.
7. Char de la Neige.
8. Groupe de Cavaliers piqueurs.
9. Char de la Chasse.
10. Marquis et Marquises (voiturette).
11. Char du Drapeau et de la Sentinelle, escorté de Spahis.
12. Fanfare d'Arras.
13. Jacques Croëdur et Madelon.
14. Char des Papillons.
15. Marquis et Marquise (voiturette).
16. Char des Pierrots.
17. Groupe de Bohémiennes.
18. Char de la Madelon.
19. Groupe de Bobémiens.
20. Le Moulin de la Galette.
21. Char de la Marine.
22. Char du Charlatan.
23. Dompteur et ses lions.



Commune de Monsboubert

SOUVENIR

DE LA



CAVALCADE

DU 9 AVRIL 1928

ORGANISÉE PAR LA JEUNESSE

Sous la présidence d'honneur de M. BARRÉ, maire
et sous le patronage de la Municipalité

ITINÉRAIRE DE LA CAVALCADE

DÉPART, 1 h. 1/2 : Place Auguste-Delattre (de Mons).

1^{re} Pose, 2 h. 1/4 : A la Mairie. (Chansons de quelques chars).

2^e Pose, 2 h. 1/2 : Rue du Bois. id.

3^e Pose, 3 heures : Pont de Boubert. id.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 : Place de Boubert (l'Avensnes) : Chanson
de chaque char ; Danses de Marquis et Marquises ;
Danses et Rondes par tous les costumés ; CONCERT
par la Musique d'Arras.

RETOUR et Poses aux mêmes endroits.

De 6 heures à 7 heures : Place Auguste-Delattre : Même
programme qu'à la place de Boubert.

Ça c'est chouette! et c'est très bien!

CHANSON DE LA CAVALCADE

Air connu

DÉDIÉE A LA JEUNESSE
DE MONSBOUBERT

Paroles de P. CHOCHOLLE

Ce document a été
fourni par Monsieur
Jacques Dallery, de St
Valery sur Somme

1^{er} COUPLET

Un jour, dans notr' pays,
On s'est dit :
« Faisons voir que l'on sait,
Quand on veut, bien s'amuser. »
Alors grands et petits
Ont garni
Tous ces chars, si parfaits.
Tous si beaux et si bien faits.
Et pour chasser la tristesse,
Les filles et les garçons
Composèrent en vitesse
Cette belle et bruyante chanson.

REFRAIN

Oh ! Répétons ce gai refrain :
Ça c'est chouette !
Chantez pour nous avec entrain
Ce refrain, ce joyeux refrain,
Car vous dites, j'en suis certain :
Ça c'est chouette !
Et nous chanterons jusqu'à demain :
Ça c'est chouette et c'est très bien

2^e COUPLET

Célébrons le **laboureur**
Et le **seméur**
Qui travaillent, de tout temps,
Pour nourrir les pauvres gens.
Pierrettes et Pierrots blancs
Sont charmants.
Nos **Marquises et Marquis**
Sont vraiment tous bien gentils.
Vieille jeune **sentinelle**
Et chantez, beaux **papillons**,
Cette joyeuse ritournelle
Que fredonnera la **Madelon**.

REFRAIN

Oh ! Répétons ce gai refrain :
Ça c'est chouette !
Chantez pour nous avec entrain
Ce refrain, ce joyeux refrain,
Car vous dites, j'en suis certain :
Ça c'est chouette !
Et nous chanterons jusqu'à demain :
Ça c'est chouette et c'est très bien !

3^e COUPLET

Admirez nos **chasseurs**
Pleins d'ardeur,
Nos fringants **cavaliers**
Bien d'aplomb sur l'étrier.
La **neige** coule en flocons blancs
Tremblotants.
Demandez au **Moulin**
Galettes et bonbons fins.
Père Noël veut qu'on retienne
Les couplets de nos **chanteurs**.
Achetez aux **Bohémiennes**
La chanson, et alors tous en chœur :

DERNIER REFRAIN

Pour **Monsboubert**, répétez :
Ça c'est chouette !
Pour nous tous vous chanterez :
Monsboubert c'est le pays rêvé
Du travail et de la gaieté.
Ça c'est chouette !
Clamez ces mots qui nous sont chers :
Ça c'est chouette ! **VIVE MONSBOUBERT !**